Ville Nature & Histoire
Allennes Les Marais Infos
Mensuel d'information
allennes.fr ville-allennes-les-marais

« Ne manquez plus aucune actualité de votre commune, téléchargez gratuitement l'application Intramuros ! »

NOVEMBRE 2026

SOMMAIRE

PAGE 1
-Edito
PAGE 2
-Calendrier des évènements municipaux et associatifs
PAGE 3
-Procédure de reprises des concessions funéraires en état d'abandon
-Police Municipale (caméra piéton)
-Atelier mémoire
-Accueil de loisirs vacances scolaires de décembre
-Les restos du cœur
-Réseau médiathèques de la Haute Deûle
PAGE 4
-Suite Réseau médiathèques de la Haute Deûle
-Expression politique



La mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h30.
Le samedi de 9h à 12h.
Contact téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE
Ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h
Attention : l'activité colis reste suspendue

EDITO

Chères Allennoises, chers Allennois,

Novembre, un mois qui annonce une météo moins favorable et des journées plus courtes.

Sur le réseau routier, cela se traduit par des risques accrus, surtout pour les plus vulnérables.

Ainsi, cyclistes et trottinettistes doivent redoubler de vigilance et surtout appliquer le principe du « voir et être vu ».

En plus d'être particulièrement vulnérables, les enfants n'ont pas toujours conscience du danger qu'ils encourent. Nous vous invitons à faire preuve de pédagogie pour qu'ils circulent en toute sécurité.

Dans un cadre de prévention, notre police municipale procédera dans un premier temps à des vérifications sur le territoire de la commune.

Il sera remis à chaque usager contrôlé une liste de vérifications avec les éventuelles actions à mener.

Pour la sécurité des personnes qui comptent pour vous, n'attendez pas et mettez les équipements à niveau.

Bien à vous.

Le Maire, Carine VANDAELE



Calendrier des Evènements municipaux et associatifs





Conseil Municipal des Enfants : « Les boîtes de Noël des sans-abris »

Le Conseil Municipal des Enfants d'Allennes les Marais (CME), en lien avec l'association HELPASSOS, a souhaité se mobiliser pour la 5ème année, autour de l'action « Les boîtes de Noël des sans-abris ». Le concept est simple : remplir une boîte à chaussures de douceurs (pas d'aliments à réchauffer) et cadeaux pour apporter du soutien et réconfort aux sans-abris. Vous pouvez également y mettre des produits d'hygiène. La boîte ne doit pas être fermée mais elle peut être décorée.
Elle sera à déposer en mairie.

Pour plus d'explications, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.helpassos.fr

RAPPEL

COLIS DE FIN D'ANNEE AUX AÎNES

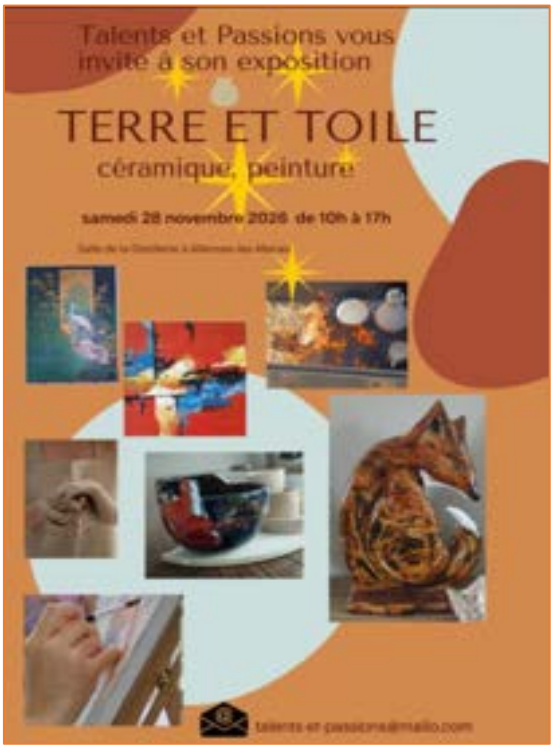
Le colis sera distribué le **SAMEDI 12 DECEMBRE de 9h30 à 11h**, salle du Conseil à la mairie.

Sont concernés les allennois nés en 1956 et avant.
Inscriptions jusqu'au 21 NOVEMBRE. Aucune inscription ne sera prise après cette date.
Vous pouvez remplir l'**imprimé d'inscription qui sera à votre disposition en mairie** et le déposer dans l'urne.

HARMONIE ALLENNOISE

SAMEDI 21 NOVEMBRE – 18h - Eglise St Nicolas « Messe de la Sainte Cécile »
Les musiciens de l'harmonie d'Allennes unissent leurs instruments à la célébration pour vous offrir un moment solennel.

VENDREDI 4 DECEMBRE – 20h - Eglise St Nicolas « Concert d'hiver »
De la variété incontournable au rock mythique en passant par la pop, venez réchauffer votre hiver en musique !





PROCÉDURE DE REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

La commune a engagé une procédure de reprise de concessions funéraires en état d'abandon au sein du cimetière communal. La liste des concessions concernées par cette procédure est consultable sur les panneaux d'affichage en mairie et au cimetière. **Les familles concernées sont invitées à se présenter au cimetière le JEUDI 19 NOVEMBRE 2026 à 10h pour le constat contradictoire.**

POLICE MUNICIPALE



ATELIER MEMOIRE

Les prochaines séances ATELIER MÉMOIRE auront lieu les mardis 17 novembre et 8 décembre de 14h15 à 16h à la salle « COLUCHE ».

ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES DE FIN D'ANNEE DU 21 DECEMBRE AU 24 DECEMBRE

La période d'inscription à l'accueil de loisirs pour les enfants âgés de plus de 3 ans sera ouverte du 14 novembre au 22 novembre inclus.

Merci de procéder à l'inscription sur le portail famille.

ATTENTION : PLACES LIMITEES

Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant la fermeture du délai d'inscription au portail. Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ». **Les réservations des accueils de loisirs ainsi que la facturation se font à la semaine.**

Vous êtes sans ressources financières ou vous vivez avec de faibles revenus ? Vous pouvez bénéficier du soutien des Restos du Coeur . Vous pouvez vous inscrire lors du lancement de la campagne d'hiver 26/27 des Restos du Cœur, à savoir début **novembre.** Vous devez faire votre inscription dans le relais Resto du Cœur d'Allennes les Marais. L'équipe du centre évaluera alors votre demande.

Plus de renseignements : Tel : 07 71 76 74 76 (Alain) ; Tel : 06 58 66 58 47 (Emile)
MAIL : ad59a.centre.allennes-les-marais@restosducoeur.org



Réseau des Médiathèques de la Haute Deûle



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais (03.20.97.66.51)

Horaires d'ouverture : lundi 16h/19h30 – mercredi 10h/12h et 14h/18h – vendredi 16h/18h

- Encore quelques jours pour venir jouer au détective autour de l'exposition interactive "Qui a refroidi Lemaure? " - prêtée par la médiathèque départementale du Nord - aux horaires suivants : **Lundi 2 et mardi 3 novembre de 16h à 19h30, Mercredi 4 novembre de 10h à 12h et de 14h à 18h**

- **Heure du conte** spéciale Emotions avec un tablier à histoires qui saura vous faire rire, frissonner ou vous émerveiller : **Mercredi 18 novembre à 10 h30 - pour les enfants de 3 à 6 ans et leur famille.**

- **Bébés lecteurs** : Histoires, comptines et jeux de doigts sur le thème des émotions pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés d'un parent ou assistant maternel - **Mardi 17 novembre à 9h30 et 10h30 et mercredi 18 novembre à 9h30 - Sur inscription.**

...suite « Réseau des médiathèques de la Haute Deûle »

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)

Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h–18h/ Mercredi 10h–12h et 14h–18h30/Jeudi 15h–18h/ Vendredi 15h–18h30/Samedi 10h–12h et 14h–17h



VENDREDI 20 NOVEMBRE
20h30 « GARANCE »
(durée : 1h55)



SAMEDI 21 NOVEMBRE
14h30 « MOCHY »
(durée : 1h25 – dès 6 ans)



VENDREDI 27 NOVEMBRE
20h30 « NI VUE, NI CONNUE »
(durée : 1h55)

JEUDI 26 NOVEMBRE – 14h30 – « CINE CAFE » (projection gratuite autour d'un café)

SAMEDI 28 NOVEMBRE – 15h00 - « CINEMÔMES » (projection gratuite pour la jeunesse Spéciale Noël)

EXPRESSIONS DES GROUPES POLITIQUES

GROUPE « AVEC VOUS POUR ALLENNES »

Le Maire a dans ses missions la responsabilité de veiller à la sécurité de tous les habitants.
C'est dans cette optique que la modification du plan de circulation de la rue du Marais a été décidée. Cette mesure fait suite aux comportements dangereux constatés, notamment au non-respect du Code de la route et aux incivilités de certains usagers. Elle fera l'objet d'une évaluation et sera réexaminée selon les résultats.
Nous espérons que cette décision permettra à chacun de prendre pleinement conscience des risques liés à ces comportements et contribuera à améliorer durablement la sécurité de tous.
Par ailleurs, l'évolution de nos modes de vie et l'augmentation du nombre de véhicules par foyer nous conduisent aujourd'hui à réfléchir plus largement à l'organisation de la circulation dans notre commune.
Afin de concilier les besoins de déplacement de chacun avec la sécurité et la qualité de vie de tous, une étude globale du plan de circulation devra être engagée, dans une démarche de concertation et de consultation, afin que chacun puisse s'exprimer et contribuer à la réflexion.

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENNES »

Le mois d'octobre a encore été le théâtre de tensions entre la municipalité et les allennois. La restriction de circulation dans le rue du Marais vous a fait réagir. Même si cette mesure a été prise en urgence pour des raisons de sécurité, nous avons déploré le manque de concertation et de communication préalables. Il faut rappeler que ces désagréments durent depuis les travaux modifiant la structure de la rue.
Nous avons eu l'occasion de signifier notre mécontentement et de discuter de l'avenir de la situation. On nous a garanti une mesure provisoire qui fera l'objet d'une étude globale par un groupe de travail.
Notre préoccupation majeure reste la situation des infrastructures communales et la découverte d'obligation d'interventions dont nous n'avons pas pu nous rendre compte avant la campagne électorale. Il faut se rendre à l'évidence, les urgences vont prendre priorité aux développements.
Une communication à ce sujet sera nécessaire dans un point à date comme nous avions promis.
Nous restons à votre écoute pour recueillir vos remarques et réflexions.